

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'OLLOIX**

Délibération n° 2023 / 07

Séance du 27 janvier 2023

NOMBRES DE MEMBRES

En exercice :	Présents :	Votants :
10	6	8

Date de la convocation : 20 janvier 2023

Le **VINGT-SEPT JANVIER DEUX MIL VINGT-TROIS** à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Louis CECCHET, Maire.

Présents : Jean-Louis CECCHET, Maire ; Pierre SAVIGNAT, Alain HÉRITIER, Adjoints ; Stéphane BÉAL, Claire VOLPI, Vincent BAFFALEUF

Absents : Valérie BUISSON, Jérôme RENOARD

Représentés : Charlotte COGAN a donné son pouvoir à Claire VOLPI; Christophe DEMONCHY a donné pouvoir à Vincent BAFFALEUF

Secrétaire de séance : Claire VOLPI

Objet : Remplacement des boîtiers de commande de l'éclairage public

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal les futurs travaux d'éclairage public à : Lotissement le Loup, Grandchamp, le Bourg

Il en a sollicité l'inscription au programme Eclairage Public 2023 du Syndicat Intercommunal Electricité du et de Gaz du Puy-de-Dôme.

Le montant des travaux est fixé à hauteur de 2700,00 € H.T. et la participation de la commune s'élève à 207,00 € H.T.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention de financement de travaux d'éclairage public d'intérêt communal pour Lotissement le Loup, Grandchamp, et le Bourg

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

Le 27 janvier 2023

Le Maire,
Jean-Louis CECCHET

